

Guide complet des COLLECTES



ORDURES MÉNAGÈRES | MATIÈRES RECYCLABLES | RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX | AUTRES MATIÈRES | GROS REBUTS DANGEREUX

ADIEU
SACS VERTS,
BIENVENUE
BACS VERTS!



TRICENTRIS
centre de tri

Nouveau en 2009!

Distribution des
BACS VERTS ROULANTS
de 360 litres à tous les
types d'immeubles,
dès le **1^{er} décembre**
2008

- **Collectes entièrement robotisées.**
- Collecte des ordures ménagères **1 fois par semaine toute l'année.**
(Il n'y aura plus 2 collectes des ordures ménagères durant l'été).
- Aucune matière ne doit être déposée à côté ou sur le couvercle du bac, car elle ne sera pas ramassée par la collecte robotisée.
- Les gros rebuts sont maintenant récupérés **1 fois par mois le premier mercredi du mois** (à l'exception des mois de mai et juillet où une deuxième collecte s'ajoute le troisième mercredi du mois).

Des questions? **Saint-Eustache Multiservice (SEM)**

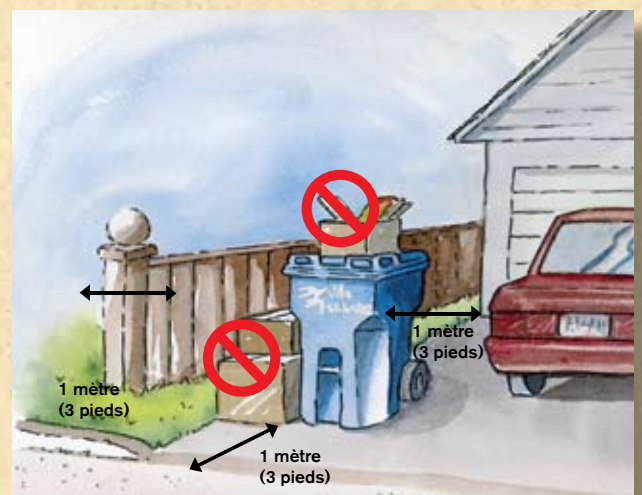
450 974-5000



2

Comment utiliser mes bacs bleu et vert?

- Déposer vos bacs en bordure du terrain (entrée privée) pour **7h** le matin de la collecte.
- Vos bacs peuvent être déposés à compter de **19h**, la veille de la collecte.
- S'il y a plusieurs bacs, il doit y avoir un espace d'au moins 25 cm (10 pouces) entre chaque bac.
- Placez vos bacs roulants dans votre entrée, à 1 mètre (3 pieds) de la rue. Les poignées et les roues des bacs doivent faire face à votre domicile.
- Éloignez les bacs de tout obstacle (auto, poteau, muret) et laissez un espace libre d'environ 1 mètre (3 pieds) autour des bacs pour éviter tout incident lors du soulèvement mécanique.
- Ne surchargez pas les bacs. Les couvercles doivent être fermés complètement.
- Ne déposez pas de matières à côté ou sur le couvercle des bacs, car elles ne seront pas ramassées par la collecte robotisée.



Les résidents d'une maison neuve:

Doivent faire une demande auprès du Saint-Eustache Multiservice (SEM) pour obtenir leurs bacs au **450 974-5000**.

Qui est le propriétaire des bacs?

Les bacs sont la propriété de la Ville de Saint-Eustache. Ils ne doivent pas être modifiés, peints ou utilisés à d'autres fins. Ils doivent demeurer sur place, à cette adresse civique. Si vous déménagez, vous devez laisser les bacs au prochain propriétaire.

Que faire si mes bacs sont endommagés?

Contactez le Saint-Eustache Multiservice (SEM) au **450 974-5000**.



3

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

UNE FOIS PAR SEMAINE

entre **7 h** et **18 h**, pour tous les types d'immeubles
(consultez le calendrier de cette collecte à la page 9).

Des questions? **Saint-Eustache Multiservice (SEM)**

450 974-5000

Quantité maximum de bacs verts fournis par la Ville selon le type de construction :

1 à 6 logements	1 bac vert roulant par logement
7 à 15 logements	1 bac vert roulant par 2 logements
16 logements et plus	8 bacs verts roulants
Industries, commerces et institutions	3 bacs verts roulants

La quantité de bacs détermine le volume maximal de disposition d'ordures ménagères permis par collecte, par unité d'occupation. La disposition de tout excédant du volume permis sera de la responsabilité du propriétaire ou de l'occupant des unités d'occupation et à ses frais.



4

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

LE BAC BLEU ROULANT, C'EST POUR LES MATIÈRES RECYCLABLES SEULEMENT.
Le tri n'est pas nécessaire. Vous devez déposer vos matières pêle-mêle dans le bac bleu roulant.

UNE FOIS À TOUTES LES DEUX SEMAINES

entre **7 h** et **18 h**, pour tous les types d'immeubles
(consultez le calendrier de cette collecte à la page 11).

Quantité maximum de bacs bleus fournis par la Ville selon le type de construction :

1 à 6 logements	1 bac bleu roulant par logement
7 à 15 logements	1 bac bleu roulant par 2 logements
16 logements et plus	1 conteneur variant de 1,1 à 6m ³ maximum selon les besoins
Industries, commerces et institutions	3 bacs bleus roulants ou un conteneur variant de 1,1 à 6m ³ maximum selon les besoins

Tout propriétaire ou occupant désirant un ou des bacs bleus roulants ou des conteneurs bleus supplémentaires devra s'en procurer à ses frais. La collecte des bacs bleus roulants supplémentaires sera assurée par la Ville sans supplément pour toutes les unités d'habitation de 15 logements et moins. Pour les 16 logements et plus, la collecte des conteneurs supplémentaires ou de plus grande capacité sera de la responsabilité et aux frais du propriétaire ou de l'occupant.



5

Gros rebuts

UNE FOIS PAR MOIS

entre **7 h** et **18 h**, pour tous les types d'immeubles, sauf les industries, commerces et institutions.

Les gros rebuts sont : MEUBLES;
MATELAS;
PETITS MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION (ficelés et facilement récupérables);
BRANCHES (tel que défini dans la collecte des branches à la page 7).

- La collecte est désormais effectuée **une fois par mois, le 1^{er} mercredi du mois, à l'exception des mois de mai et juillet où la collecte est effectuée les 1^{ers} et 3^{es} mercredis du mois.**

(Consultez le calendrier des ordures ménagères à la page 9.)

- Déposez-les en bordure de terrain les jours de collecte.

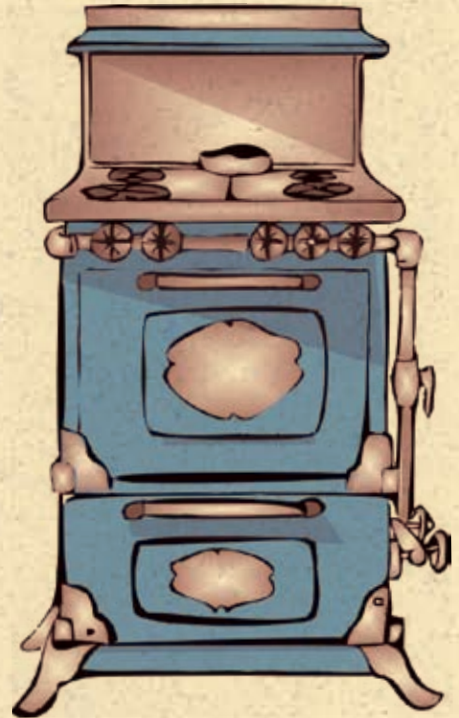
Renseignements: Saint-Eustache Multiservice (SEM) 450 974-5000

Appareils électroménagers et meubles

- Les meubles usagés encore utilisables, les électroménagers (fonctionnels ou non), les chauffe-eau et tous les types de métaux, sont récupérés **à domicile**, et ce, **sans frais**, en contactant le *Grenier populaire des Basses-Laurentides* au **450 623-5891**.

Écocentre

- L'écocentre est situé au 695, 25^e Avenue, Saint-Eustache.
- Il est ouvert seulement les **samedis**, d'**avril à octobre**, de **8 h 30 à 16 h 30**.
- Les citoyens de Saint-Eustache (avec preuve de résidence) peuvent y déposer des matériaux secs, moyennant des frais de **20 \$** par chargement. Il n'y a pas de frais pour les électroménagers, matelas, bains, meubles, chauffe-eau, poêle à bois ou fournaise. **Renseignements : 450 974-5171**



6

Autres collectes

Collectes des branches

- **Sans frais** via la collecte des gros rebuts. **Collecte une fois par mois** (consulter le calendrier à la page 9).
 - Branches attachées en ballot
 - Longueur d'un **mètre maximum** (40 pouces)
 - Poids n'excédant pas **25 kg** (50 lbs)
- **Dans les autres cas**, utiliser la collecte des branches du Service des travaux publics, moyennant des frais de **30 \$**. Paiement exigé (argent comptant ou carte débit) avant la collecte, au garage municipal (43, boulevard Industriel) ou au Saint-Eustache Multiservice (SEM), 145, rue Saint-Louis. **Délai d'environ 10 jours ouvrables pour le ramassage des branches.**

Collecte des feuilles mortes

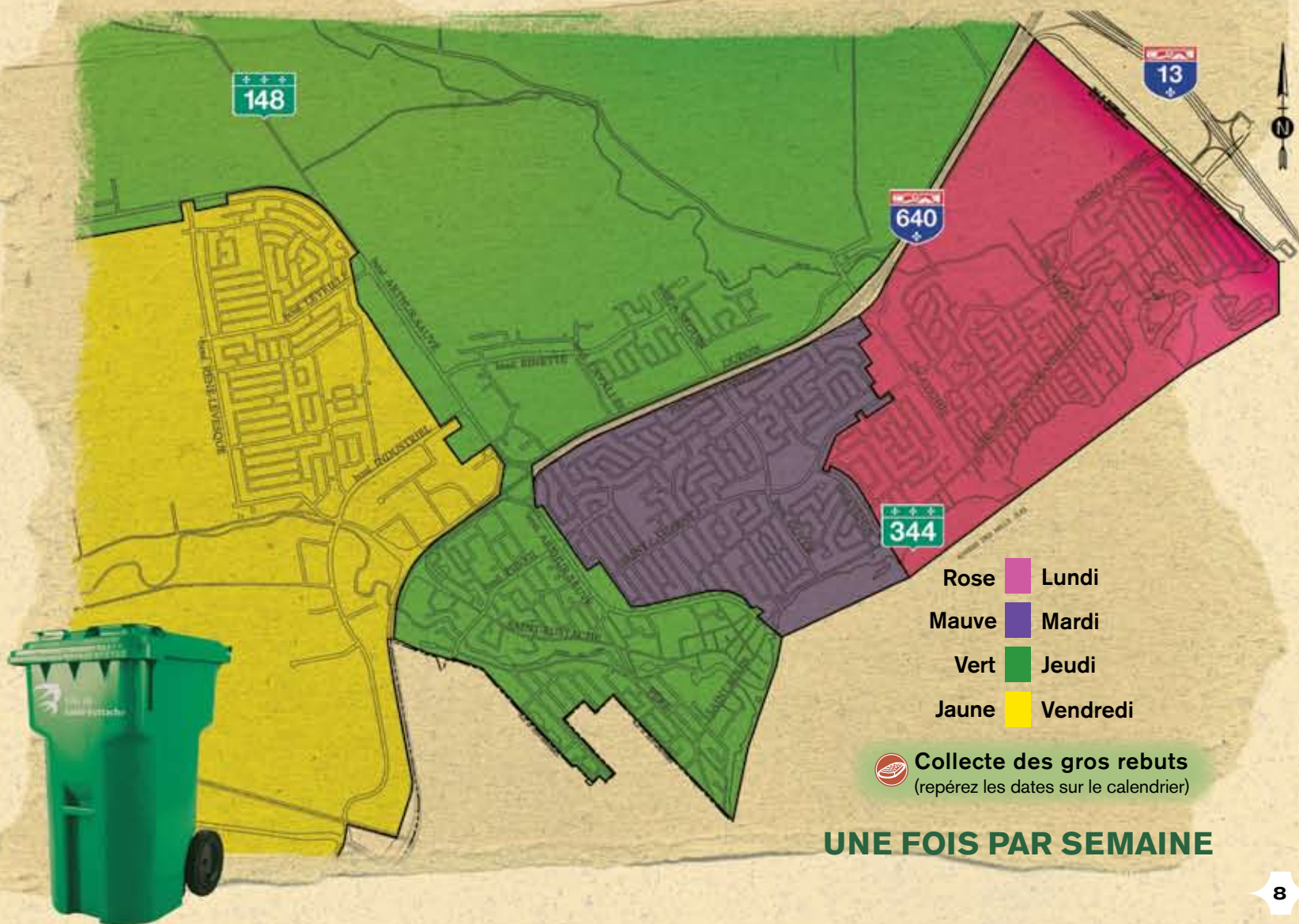
- La collecte est effectuée **une fois par semaine, les mercredis d'octobre et de novembre** (consultez le calendrier des matières recyclables à la page 11).
- Les feuilles doivent être entassées dans des sacs de plastique, de papier ou boîtes de carton et ne doivent pas renfermer de déchets, gazon ou autres résidus de jardin.
- Déposer ces contenants en bordure de la chaussée pour **7 h** le matin de la collecte. Séparez-les de vos autres déchets.

Collecte des résidus domestiques dangereux (RDD)

- La collecte est effectuée **une fois par année, le 1^{er} dimanche de septembre** pour les résidents de Saint-Eustache seulement (pièce d'identité exigée), sur le site de *l'école secondaire des Patriotes*, 99, rue Grignon, de **9 h à 17 h**.
- Récupération de peinture, aérosols, nettoyeurs, médicaments, engrais, etc.
- Aussi, récupération de vieux vêtements.

7

ZONES DE COLLECTE : ordures ménagères



CALENDRIER DES ordures ménagères

Janvier

D	L	M	M	J	V	S
				*1	2	3
4	5	6		8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

* COLLECTE REPORTÉE AU 2 (zone verte)

Février

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3		5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

Mars

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3		5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Avril

D	L	M	M	J	V	S
					2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Mai

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5		7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19		21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juin

D	L	M	M	J	V	S
1	2		4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7		9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21		23	24
25	26	27	28	29	30	31

Août

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4		6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
		1		3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6		8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3		5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
		1		3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	*25	26
27	28	29	30	31		

* COLLECTE REPORTÉE AU 28 (zone jaune)

2009

ZONES DE COLLECTE : matières recyclables



CALENDRIER DES matières recyclables

Janvier

D	L	M	M	J	V	S
					*1	2
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

* COLLECTE REPORTÉE AU 2 (zone verte)

Février

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

Mars

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Avril

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Mai

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Juin

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Août

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

* COLLECTE REPORTÉE AU 28 (zone rouge)

2009

Déposez dans le bac bleu!



Papier et carton

- ✓ Journaux, circulaires, revues ;
- ✓ Papiers et enveloppes;
- ✓ Sacs de papier;
- ✓ Boîtes et emballages de carton;
- ✓ Bottins de téléphone;
- ✓ Livres sans couverture, ni reliure;
- ✓ Cartons de lait et de crème;
- ✓ Boîtes de jus sans paille.



Plastique

Tous les contenants et couvercles de plastique qui portent les symboles :



Métal

Boîtes de conserve et couvercle;
Canettes de boissons diverses;
Assiettes et papier d'aluminium;
Cintres et autres petits articles;
Tuyaux, chaudrons.



Verre

Toutes les bouteilles et les contenants de verre;

Comment recycler?

Papier et carton

- Videz et rincez les contenants;
- Pliez les boîtes ou les découper, si nécessaire;
- Ne ficelez pas les papiers et journaux;
- Retirez les circulaires des sacs de plastique (par exemple : Publi-sac).

Plastique

- Videz et rincez les contenants;
- Jetez les bouchons et les pailles;
- Ne pas mettre les contenants dans un sac de plastique.

Métal

- Videz et rincez les contenants. Il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes des boîtes de conserve, mais elles seront recyclées si elles sont détachées.

Verre

- Retirez les capsules et les couvercles;
- Videz et rincez les contenants;
- Déposez dans le bac bleu les couvercles recyclables en métal;
- Laissez les étiquettes.


Ne sont pas recyclables!

Papier et carton

- ⊘ Papiers et cartons cirés ou souillés (par exemple : boîtes de pizza);
- ⊘ Papiers plastifiés ou métalliques;
- ⊘ Couches, mouchoirs et essuie-tout;
- ⊘ Papiers peints et autocollants;
- ⊘ Papiers carbone, photographies.

Plastique

- ⊘ **Tous les sacs, les pellicules de plastique et les contenants en styromousse;**

- ⊘ Tous les contenants et couvercles qui portent les symboles: 
- ⊘ Jouets, briquets, toiles de piscine, tapis, boyaux d'arrosage, tuyaux de PVC et ABS, disques compacts;
- ⊘ Emballages de barres tendres, de tablettes de chocolat ou sacs de croustilles.

Métal

- ⊘ Batteries d'auto et piles;
- ⊘ Bonbonnes de propane, aérosols, extincteurs;
- ⊘ Contenants de peinture, d'huile, d'essence ou autres résidus domestiques dangereux (RDD);
- ⊘ Outils.

Verre

- ⊘ Tasses, verres (pour boire), miroirs, ampoules, tubes fluorescents et vitres (fenêtres);
- ⊘ Vaisselle, céramique, poterie, pyrex.



OÙ disposer des autres matières?



Batteries d'auto : *Canadian Tire*, 500, boul. Arthur-Sauvé, Saint-Eustache **450 472-2270**.



Bonbonnes de propane, piles rechargeables et cellulaires : Division Sécurité incendie du Service de la sécurité publique. Caserne : 20, boul. Industriel, Saint-Eustache (450 974-5177) et lors de la collecte des RDD : 1^{er} dimanche de septembre sur le site de *l'école secondaire des Patriotes*, 99, rue Grignon, Saint-Eustache (voir calendrier des collectes).



Branches : Collecte des branches par le Service des travaux publics. Des frais peuvent s'appliquer, sauf lors de la collecte des gros rebuts (voir page 6). Renseignements : **450 974-5000**.



Cartouches d'imprimantes et de télécopieurs : *Fondation Mira* **1 800-799-6472**.
Les magasins à grande surface (de matériel informatique).



Feuilles mortes : Collecte des mois d'octobre et novembre (voir calendrier des collectes). Renseignements : **450 974-5000**.



Gros objets : Tels que baignoires, matelas, etc. Lors de la collecte des gros rebuts ou à *l'Écocentre*, 695, 25^e Avenue, ouvert d'avril à octobre les samedis seulement de **8 h 30 à 16 h 30**. Renseignements : **450 974-5000**.



Huile à moteur : *Canadian Tire*, 500, boul. Arthur-Sauvé, Saint-Eustache **450 472-2270**.



Jouets : *Guignolée des Chevaliers de Colomb*, Salle du conseil, 109, rue Saint-Nicolas, Saint-Eustache, 1^{er} samedi de décembre **450 473-5264** ou *Joujou Récup-R* **450 974-0791**.



Matériel informatique : Récupération chez *Micro Extra*, 497, boul. Arthur-Sauvé, Saint-Eustache, **450 491-2229**. *Bureau en gros*, 660, boul. Arthur-Sauvé, Saint-Eustache, **450 623-4543**. Et dans tous les magasins *Future Shop*.

14



Médicaments : Dans la plupart des pharmacies (à l'année) et lors de la collecte des RDD, le 1^{er} dimanche de septembre sur le site de *l'école secondaire des Patriotes*, 99, rue Grignon, Saint-Eustache (voir calendrier des collectes).



Métaux : Récupération sur place au *Grenier populaire*, 196, boul. Industriel, Saint-Eustache, **450 623-5891**, du lundi au vendredi entre **8 h 15 et 17 h 30** et le samedi de **9 h à 17 h**.



Meubles et électroménagers : Collecte à domicile gratuite par le *Grenier populaire des Basses-Laurentides* **450 623-5891**.



Peinture : (à l'exception des aérosols, teintures et vernis) : *Rona Régional*, 440, rue Dubois, Saint-Eustache **450 623-1438**.



Pneus : Tous les garages et détaillants de pneus (c'est gratuit).



Résidus domestiques dangereux (RDD) : Tels que solvants, aérosols, chlore, piles, nettoyeurs, etc.
Collecte des RDD : 1^{er} dimanche de septembre sur le site de *l'école secondaire des Patriotes*, 99, rue Grignon, Saint-Eustache (voir calendrier des collectes). Renseignements : **450 974-5000**.



Sapins de Noël naturels : Collecte lors de la 1^{ère} semaine complète de janvier. Renseignements : **450 974-5000**.



Vêtements : *Les Trouvailles d'Eustache* (ouvroir paroissial, arrière de l'église de Saint-Eustache, 123, rue Saint-Louis, Saint-Eustache), **450 473-6124**. *Fondation québécoise de la déficience intellectuelle* (cueillette à domicile) **514 725-9797**.



Voitures (vieux véhicules) : *Fondation canadienne du rein* **1 888-228-8673**, pour rendez-vous **514 325-7346** (remorquage gratuit).



15

Saviez-vous que...



En 2007, les citoyens de Saint-Eustache ont produit

19 068 tonnes de déchets qui ont été enfouis,

soit l'équivalent **d'une demi-tonne par citoyen**,

contre seulement **4 487** tonnes de matières recyclables.

Nous pouvons renverser la tendance en :

- ♻ Déposant toutes les matières recyclables dans le bac bleu roulant.
- ♻ Utilisant des sacs en tissu et des contenants réutilisables.
- ♻ Achetant des produits vendus dans des contenants recyclables ou biodégradables.
- ♻ Disposant de meubles et d'articles inutilisés auprès d'organismes qui les récupèrent.
- ♻ Évitant la consommation.

Poser ces gestes, c'est faire un choix éco-intelligent !

Renseignements : Saint-Eustache Multiservice (SEM) 450 974-5000

Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 16 h 30. Le mercredi, jusqu'à 20 h 30.

Tricentris, centre de tri : www.tricentris.com

Ville de Saint-Eustache : www.ville.saint-eustache.qc.ca (section Environnement)

Crédits : Cette brochure est publiée par le Service des Communications et le Service des travaux publics de la Ville de Saint-Eustache et est distribuée gratuitement à tous les citoyens.

English translation available.

Conception graphique : Maestro Communications Impression : Imprimerie Commerciale

Tirage : 25 000 exemplaires Décembre 2008

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ CONTENANT 100% DE FIBRES POSTCONSOMMATION